

## Un premier centre de dépistage et de diagnostic du cancer voit le jour au Burundi

PANA, 02 août 2019 Bujumbura, Burundi - Le premier centre de dépistage et de diagnostic équipé contre le cancer (BUJAPATH) a ouvert officiellement ses portes, vendredi, à Bujumbura, la capitale économique du Burundi, grâce à une initiative privée de Dr Jean Marie Harimenshi, anatomiste et cytologiste pathologique burundais exerçant à Lille, une ville du nord de la France, a-t-il indiqué.

Le projet germaît depuis 10 ans et son promoteur s'est réjoui de le concrétiser au profit des malades burundais qui étaient jusque-là obligés de se rendre à l'étranger à des coûts onéreux. La représentante du ministre de la Santé, Dr Joseline Nsanzerugeze, s'est félicitée, à son tour, de cette initiative qui constitue un point nommé, dans un pays où le cancer est l'un des problèmes majeurs de santé publique qui nécessite la conjugaison des efforts avec les opérateurs privés pour le juguler. Dr Nsanzerugeze s'est fondée sur des données épidémiologiques qui montrent que 5% de l'ensemble des décès dans le pays relèvent du cancer, une maladie qui fait que des cellules anormales se développent de façon incontrôlable et détruisent les tissus du corps humain. D'après la même source, autour de 7.000 nouveaux cas de cancer et 5.000 décès liés à la maladie sont enregistrés annuellement au Burundi. Les facteurs de risque connus qu'elle a énumérés sont le tabagisme, la sédentarité, la mauvaise alimentation, l'abus d'alcool ou encore la pollution environnementale. Au Burundi, les cancers du col de l'utérus et du sein sont les plus fréquents chez les femmes, suivis des cancers de l'œsophage, en général, a-t-elle indiqué. Du côté du ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le VIH/SIDA, un programme national intégré de lutte contre les maladies chroniques non transmissibles, dont le cancer, a été élaboré, selon la même source. Le programme vise essentiellement la prise en charge médicale, la sensibilisation de la population, le renforcement des capacités du personnel soignant, l'équipement des structures de soins en vue de lutter efficacement contre les maladies chroniques non transmissibles, a-t-elle précisé.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});